DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 75

LE CANADA

MERCREDI, 31 MARS 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance ..... $4.00 — Six mois, payable d'avance $2.00
Payable dans le cours de l'année ..... 5.00 — Payable à la fin du semestre 2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et avis non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE
D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., vià Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 30	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 30
Malle Anglaise, vià N.-Y., les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, vià Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,
ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux
AGENT À OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES
(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)
REVUE LITTERAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée a propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'anuée. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,
Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.
B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
34 Rue Rideau.

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cie.
LACHINE.
Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
184, RUE DU CANAL,
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.
Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS.
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB-
Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS À OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,
Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.
Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.
293, RUE CUMBERLAND.
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de
Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

DES SOUMISSIONS pour une seconde section de cent milles, A L'OUEST DE LA RIVIÈRE-ROUGE, seront reçues par le soussigné jusqu'à lundi, le 29 mars prochain.

Cette section s'étend d'un point formant l'extrémité du contrat 48, près de la frontière ouest du Manitoba, jusqu'à un embranchement à l'ouest de la vallée de "Bird Tail Creek."

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés que les entrepreneurs pourront obtenir le ou après le 1er jour de mars prochain, dans les bureaux de l'ingénieur du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 11 février 1880.

La limite de temps pour la réception des soumissions ci-dessus, est prolongé jusqu'à VENDREDI, à midi, le 9 AVRIL prochain.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 22 mars 1879

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

LAMPES

Lampes de bronze, lampes de verre, lampes d'étudiants, lampes de différentes formes,

A bon marché et de bonne qualité,
CHEZ
CHATFIELD
92, Rue Rideau

A VENDRE OU A LOUER
FOUR DE BOULANGER
De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1180.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT
DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

FEUILLETON

1

LA

Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

I

LE SIXIÈME COUVERT

Le petit hôtel habité par la comtesse d'Ivrée échappait aux regards curieux, grâce à un jardin assez vaste, planté de vieux arbres.

De hautes considérations d'honneur ayant obligé madame d'Ivrée à vendre la demeure héréditaire de sa famille, elle s'était retirée dans une maison modeste de la rue Pigalle, dont le dehors formait avec l'intérieur un contraste complet. Cet hôtel, construit depuis quarante ans, présentait tous les défauts de son époque.

Il avait des plafonds un peu bas, des escaliers étroits ; mais le goût de madame d'Ivrée suppléait à ces inconvénients ; il était presque impossible de s'en apercevoir quand on entrait dans ces pièces remplies de meubles de pur style Louis XVI, où chaque objet, depuis les torchères jusqu'aux cadres, ressuscitait un siècle évanoui.

Le comte d'Ivrée se trouvait en possession d'une belle fortune, quand l'imprudence de son frère le mit sur le penchant de la ruine. La garantie de sa signature prévint un désastre d'honneur ; mais quand il eut soldé les créanciers de Jacques d'Ivrée son frère, le comte, resta dans une situation presque précaire. Le chagrin qu'il en ressentit en songeant à son fils abrégea sa vie, et six mois après ces événements, la comtesse Catherine d'Ivrée prenait le voile des veuves. Elle ne gardait qu'un revenu évalué à six mille francs de rentes et quelques terres hypothéquées. Pour subvenir aux frais d'éducation de son fils, elle vendit de temps en temps une coupe de bois, un coin de vigne. Il eût été facile de doubler le capital qu'elle possédait, un cédant à des voisins nouvellement enrichis un château situé en Auvergne et une ferme cachée dans une belle vallée de Bresse. Mais il aurait fallu dégrever ces domaines, afin de les céder dans de bonne conditions, et le notaire de madame d'Ivrée cherchait sans résultat le moyen de contracter en emprunt pour sa noble cliente. La situation de la comtesse devenant de plus en plus pénible, au moment où commence cette histoire, il était urgent de lui trouver une solution efficace et prompte.

Par une journée d'hiver neigeuse et triste, madame d'Ivrée se tenait dans un salon tendu de soie bleue semée de bouquets de roses. Il était environ cinq heures. Une grosse lampe jetait ses clartés douces dans l'appartement et mettait en relief le visage de quatre personnes. Vêtue d'une robe de deuil qu'elle n'avait jamais quittée, les cheveux simplement roulés, madame d'Ivrée gardait une telle pureté de lignes, une résignation si sereine, que l'on se sentait pris d'admiration et de respect en la contemplant. Elle travaillait à un ouvrage de tapisserie et reportait souvent ses regards sur un beau jeune homme de vingt-deux ans, au profil régulier, au regard franc, à la bouche sérieuse : Rolland d'Ivrée feuilletait un volume et prenait des notes. La troisième personne assise droite et raide sur sa chaise, mademoiselle Hermengarde de Segondie, cousait activement les yeux baissés. Quoiqu'elle eût à peine quarante ans, elle semblait beaucoup plus âgée que madame d'Ivrée.

Hermengarde de Segondie, issue d'une pauvre famille de gentilshommes, avait été accueillie dans la maison de la comtesse, à l'heure où la mort de son père la laissa orpheline. Si une main généreuse ne se fût tendue vers elle, la pauvre enfant eût été réduite à entrer en qualité de lectrice ou de gouvernante dans une maison étrangère. L'hospitalité de madame d'Ivrée la sauva de cette humiliation. Elle en témoigna sa reconnaissance par un dévouement sans bornes ; mais la timidité de son caractère la laissa toujours incapable de traduire les élans de son cœur. Tant que Roland fut enfant, elle se montra pour lui une seconde mère. A mesure qu'il grandit, elle s'éloigna de l'adolescent ; puis, afin de remplir le vide laissé par l'émancipation du jeune homme, elle se voua à toutes les œuvres de bienfaisance que Paris enfante à mesure que croissent les besoins de sa population, les complications de sa situation politique et les désastres imprévus. Grâce à Hermengarde de Segondie, il y eut toujours dans la maison de madame d'Ivrée des lots charmants préparés pour les loteries et les ventes de charité, des layettes destinées aux pauvres femmes du voisinage, du vieux linge pour les blessés et les malades.

En face de mademoiselle de Segondie et rapproché de Roland d'Ivrée, un prêtre déjà vieux, adressait de temps en temps la parole au jeune homme et lui donnait des avis sur le travail de recherches auquel il se livrait.

La chanoine, baron de Hautmoustier, cousin germain de la comtesse Catherine et oncle de Rolland, venait régulièrement s'asseoir une fois par semaine à la table de la famille. Une irrésistible vocation l'avait poussé vers l'autel, au moment où la France faisant amende honorable de ses sacriléges, rouvrait ses églises et trouvait un poëte chrétien pour chanter les merveilles de ses croyances et le génie de ses institutions. L'esprit à la fois ferme et hardi de l'abbé de Hautmoustier, son dévouement à toutes les misères, sa science incontestable lui assignèrent vite une place honorable au milieu du clergé de Paris ; il eût été depuis longtemps pourvu d'un évêché, si le désir de surveiller l'éducation de Rolland ne lui eût imposé le devoir de rester à Paris. Devenu chanoine de Notre-Dame, il se reposait des fatigues de la prédication, en composant une histoire complète de la grande métropole, et Rolland mettait un zèle affectueux à lui découvrir des documents nouveaux. Dans la famille d'Ivrée, on oppelait familièrement le digne et savant chanoine "l'abbé" ; ce titre était une réminiscence de l'autre siècle. Il semblait naturel dans le milieu recueilli où vivaient les personnages dont nous venons d'esquisser le portrait.

La conversation languissait un peu. Madame d'Ivrée n'osait interrompre le travail de Rolland, et l'abbé lui adressait de temps à autre de rares paroles Quant à mademoiselle de Segondie, intimidée plus que jamais par la présence de l'abbé de Hautmoustier, elle cousait régulièrement comme une machine bien montée qui devait fonctionner pendant plusieurs heures consécutives. Tout à coup un vieux domestique ouvrit la porte du salon, et annonça :

—Monsieur Blondel.

Alors madame d'Ivrée eut un bon sourire en présentant sa main au nouvel arrivant qui l'effleura respectueusement de ses lèvres. Rolland ferma son gros livre, le chanoine se renversa dans son fauteuil et mademoiselle Hermengarde se piqua l'index de la main gauche en reprenant son travail de couture.

La physionomie de monsieur Rolland expliquait ce changement soudain. C'était un petit homme rond, souriant, court, frais et rose sous une chevelure blanche. Tout rayonnait en lui, son front sans rides, sa bouche franchement dessinée par des lèvres un peu fortes, ses yeux gris pétillants de malice innocente. Rasé de frais, le menton encadré dans un irréprochable nœud de cravate blanche, ganté, verni, soigné de pied en cap, il respirait une telle bonne humeur, une loyauté si grand, que la sympathie et la confiance naissaient pour ainsi dire d'elles-mêmes à première vue.

(*A suivre*)